

Motion présentée au CNESER du 16 février 2009

**Votée par 18 voix pour (UNSA, SGEN, SNESup, UNEF, FCPE)
contre 2 (UNI, MEDEF) et une abstention (FO)**

Depuis plusieurs semaines les étudiants et les personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont participé massivement aux assemblées générales se tenant dans les universités. Le 10 février ce sont plus de 100 000 personnes qui ont manifesté pour exprimer leurs inquiétudes quant aux réformes en cours. La communauté universitaire a exprimé son opposition aux politiques mises en œuvre par la ministre, en effet ces réformes fragilisent le service public d'enseignement supérieur et de recherche, et dégradent les conditions de travail des personnels et les conditions de vie et d'études des étudiants. L'ensemble des projets du ministère (modulation des services, mastérisation, réforme de l'allocation des moyens, restructuration des organismes de recherche...) sont imposés de force à la communauté universitaire.

Le CNESER condamne le mépris des propos tenus récemment par le président de la République et son ministre de l'Éducation nationale à l'encontre de la communauté universitaire et plus généralement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Face à la colère grandissante dans les universités, le CNESER demande à la ministre de prendre la mesure de la situation et d'agir en conséquence en prenant en considération les demandes des organisations représentatives.

Le CNESER demande :

- Une remise à plat totale du projet de décret modifiant le statut de l'enseignants-chercheurs rendu caduc.
- Le retrait du dispositif gouvernemental de démantèlement de la formation des enseignants et des concours pour pouvoir négocier une toute autre réforme de la formation des enseignants du 1er et 2nd degrés prenant en compte les très fortes critiques de la communauté universitaire et de ses organisations.
- L'augmentation conséquente des moyens, afin de permettre un financement prenant en compte les besoins.
- Le rétablissement des emplois supprimés au budget 2009 et un plan pluriannuel de création d'emplois dans le cadre d'un budget consolidé fortement revalorisé.
- Le refus de la précarité (CDD) par la création d'emplois stables de fonctionnaires.
- L'arrêt du démantèlement des organismes de recherche.
- La revalorisation de toutes les carrières.
- L'amélioration des rémunérations avec un point d'indice indexé sur l'inflation et un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat des 10 dernières années.
- Une politique ambitieuse pour la vie étudiante.

Il convient de noter que l'État français consacre beaucoup moins d'argent pour former les étudiants des universités que les étudiants des classes préparatoires et BTS. L'enquête annuelle de la DEPP indique qu'un étudiant des universités coûte à la nation environ 9000€ contre 14000€ pour les classes préparatoires et les BTS sans parler des grandes écoles. Il convient de ne pas oublier que, de plus, cette somme de 9000€ inclut la recherche. Hors recherche c'est donc 6000€ qu'il convient de comparer à 14000€. L'alignement sur un montant de 14000€ par étudiant permettrait de résoudre presque tous les problèmes de l'Université en ne contraignant pas les réformes par des moyens budgétaires par trop insuffisants.

Compte tenu de la situation, Le CNESER appelle la Ministre à réunir de toute urgence le CNESER dans sa formation plénière.

